

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

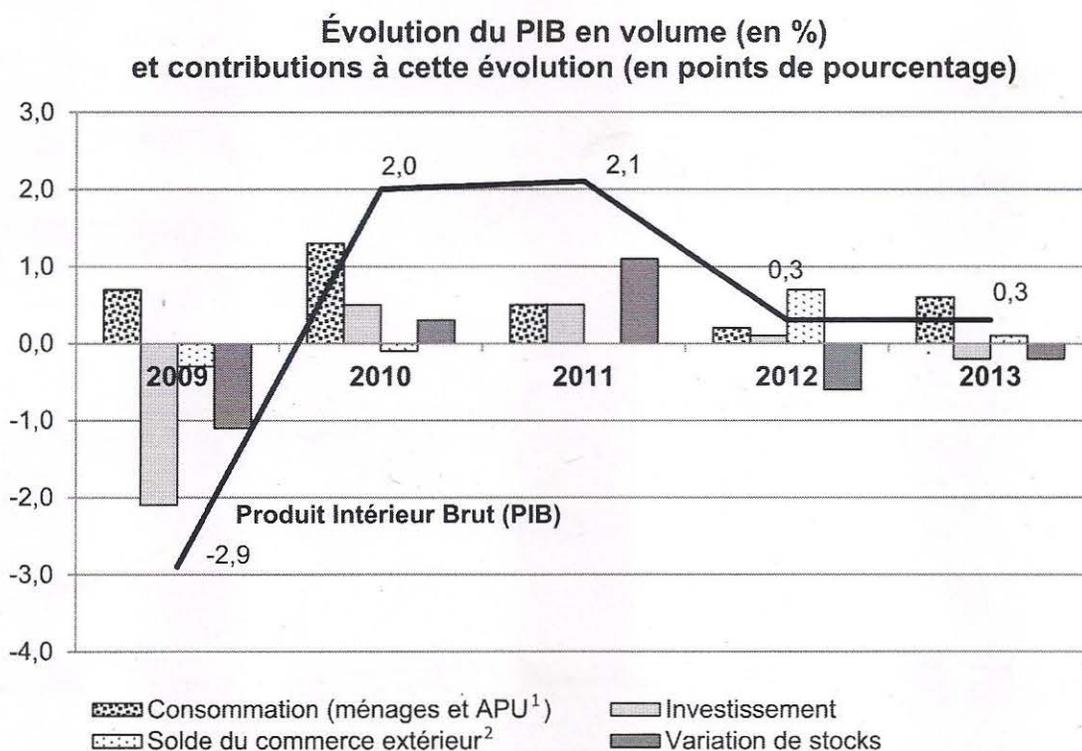
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Les politiques de soutien à la demande globale permettent-elles de lutter contre le chômage ?

DOCUMENT 1



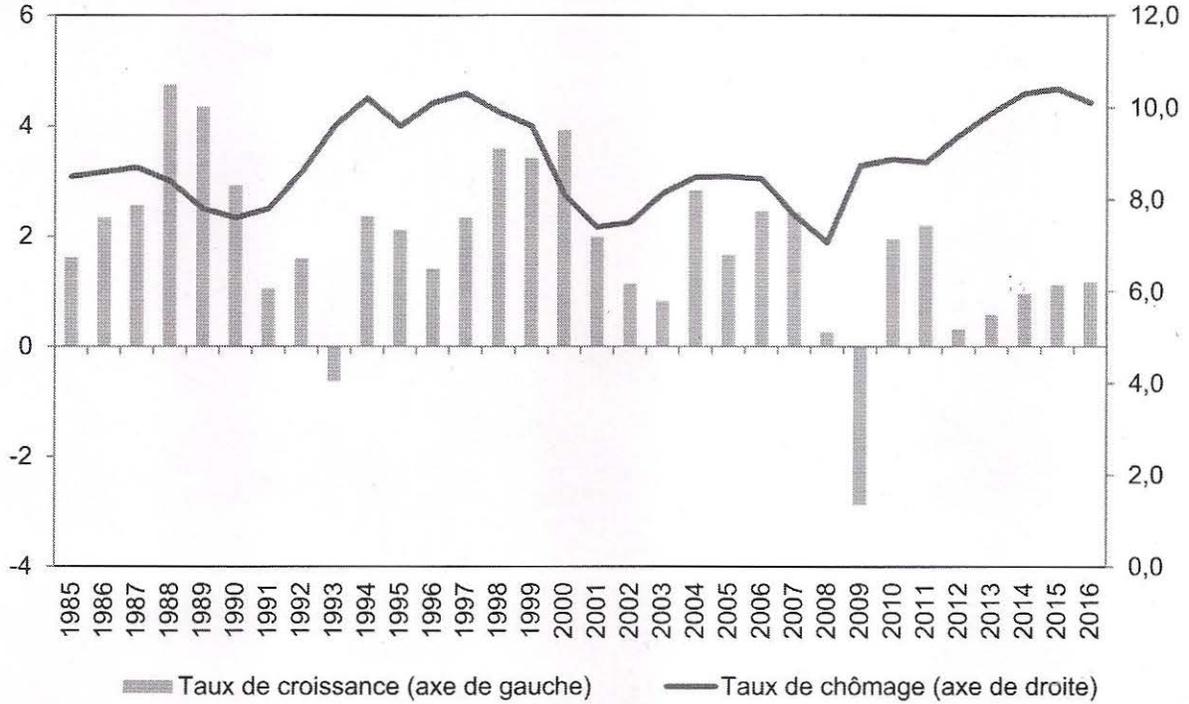
1 : APU : Administrations publiques.

2 : Différence entre le montant des exportations et le montant des importations, de biens et de services.

Source : « Les comptes de la Nation en 2013 », INSEE Première, mai 2014.

DOCUMENT 2

Taux de croissance du PIB et taux de chômage (en %) en France entre 1985 et 2016



Source : INSEE, 2018.

DOCUMENT 3

Principales dépenses pour les politiques du marché du travail (en millions d'euros)

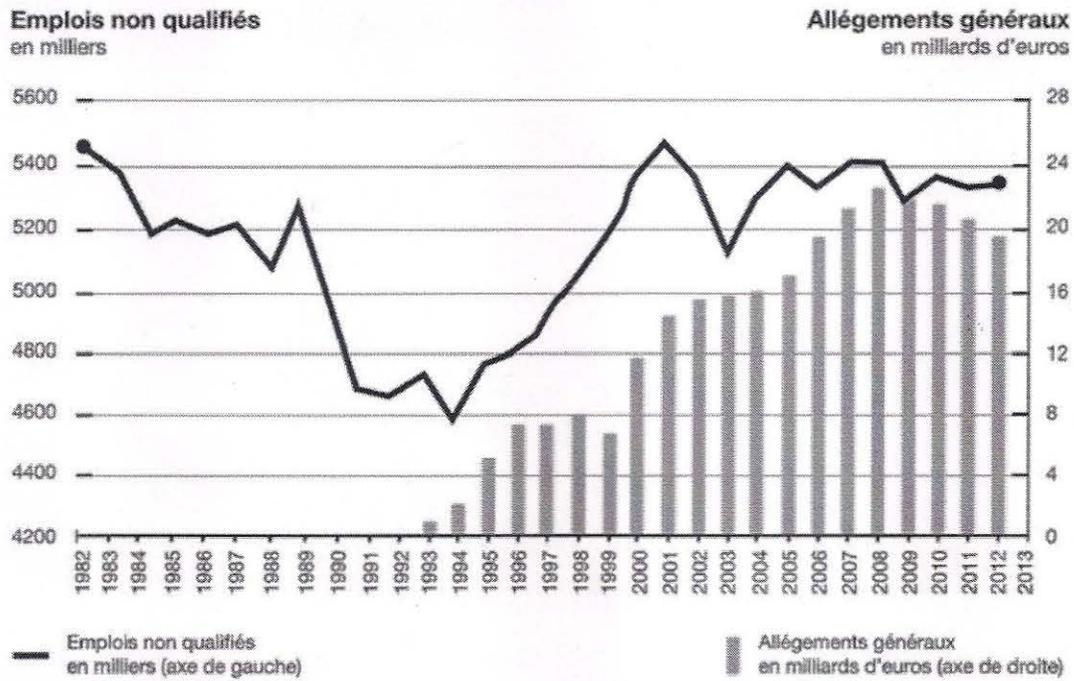
	2000	2005	2010	2015
Mesures actives ¹	14 843	11 845	15 118	14 989
Formation professionnelle	5 639	5 455	6 740	6 483
Incitations à l'emploi	2 135	1 780	1 308	1 051
Emploi protégé ²	1 254	1 455	2 112	1 963
Création directe d'emploi ³	5 777	3 091	3 902	4 803
Aide à la création d'entreprises	38	64	1 056	689
Soutiens au revenu	25 015	35 373	38 772	44 957
Maintien et soutien du revenu en cas de perte d'emploi	22 423	34 395	38 543	44 930
Préretraites	2 592	978	229	27
Total	39 858	47 218	53 890	59 946

Source : d'après *Tableaux de l'économie française*, INSEE, 2018.

- 1 : Ensemble des mesures qui favorisent le retour à l'emploi.
- 2 : Mesures visant à favoriser l'insertion sur le marché du travail des personnes à capacité de travail réduite.
- 3 : Mesures qui créent des emplois supplémentaires à destination des chômeurs de longue durée ou des personnes qui rencontrent des difficultés particulières sur le marché du travail.

DOCUMENT 4

Emplois non qualifiés et allègements généraux de cotisations *



Source : *Allègements du coût du travail*, Gilles KOLEDA, 2015.

* Mesures de réduction des cotisations sociales patronales.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Quelles sont les caractéristiques de la stratification sociale selon Max Weber ? (3 points)
2. Présentez deux éléments permettant de différencier les logiques d'assurance et d'assistance en matière de protection sociale. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis montrerez les déterminants de la négociation dans les entreprises.

Négociations engagées dans les entreprises en 2015 selon la taille des entreprises, la présence d'un délégué syndical et le secteur d'activité (en %)

	Négociations engagées en 2015		Taux d'aboutissement
	Part des entreprises ayant négocié au moins une fois	Part des salariés concernés par la négociation	Part des entreprises ayant signé au moins un accord parmi celles ayant négocié en 2015
Ensemble	15,0	61,9	80,3
Taille des entreprises			
De 10 à 49 salariés	7,0	9,7	77,0
De 50 à 99 salariés	36,0	37,6	77,8
De 100 à 199 salariés	63,6	64,5	82,4
De 200 à 499 salariés	78,8	80,1	85,8
500 salariés ou plus	93,1	96,9	89,0
Représentation syndicale			
Entreprises ayant un délégué syndical	86,0	96,5	81,5
Entreprises n'ayant pas de délégué syndical	6,4	13,7	78,4
Secteur d'activité			
Industrie	23,1	74,2	83,4
Construction	6,7	37,5	79,7
Commerce	9,1	52,1	80,1
Services	17,4	61,1	78,5

Champ : entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand non agricole.

Source : « La négociation collective d'entreprise en 2015 », DARES Résultats, octobre 2017.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment le facteur travail contribue à la croissance économique.

DOCUMENT 1

À quelques exceptions près, les économistes envisageaient à l'origine les travailleurs comme une masse indistincte : pourvu qu'ils soient capables et désireux d'accomplir un travail physique, leurs savoirs et leurs compétences importaient peu. Adam Smith, un économiste écossais du XVIII^e siècle, était d'un autre avis : ce qui alimente l'activité économique, ce n'est pas la masse des travailleurs, mais « les talents utiles acquis par les habitants ou membres de la société ». Acquérir ces talents et ces compétences, ajoute-t-il, a un coût pour l'individu, mais une fois acquis, ils constituent « un capital fixé et réalisé pour ainsi dire dans sa personne ». [...]

Les « modèles économiques », conçus par des économistes contemporains tels que Robert Solow dans les années 50, permettent d'apporter des réponses plus fines et d'expliquer les relations entre les divers facteurs de croissance, par exemple entre le travail et le capital physique. À l'origine, ces modèles n'accordaient pas une grande importance à l'impact du niveau d'éducation ou de la qualité du travail sur la croissance économique. Mais les choses ont peu à peu changé et, depuis le début des années 60, on s'accorde de plus en plus sur le rôle crucial que les individus jouent dans la croissance économique en raison de leurs talents, de leurs connaissances et de leurs compétences. [...]

Mais la relation entre capital humain et croissance n'a rien d'univoque : elle repose plutôt sur des effets réciproques. [...]

Si l'existence d'une main-d'œuvre instruite favorise la croissance économique, son absence constitue à l'inverse un [frein]. Selon les dirigeants d'entreprises indiennes spécialisées dans les technologies de l'information, l'Inde souffre d'un manque de diplômés suffisamment qualifiés, malgré une population qui avoisine un milliard de personnes. [...] Le manque de personnel ayant des qualifications suffisantes constitue un obstacle à la croissance.

Source : « Les essentiels de l'OCDE : le capital humain », OCDE, 2007.

DOCUMENT 2

Croissance du PIB et contributions à la croissance, en 2016

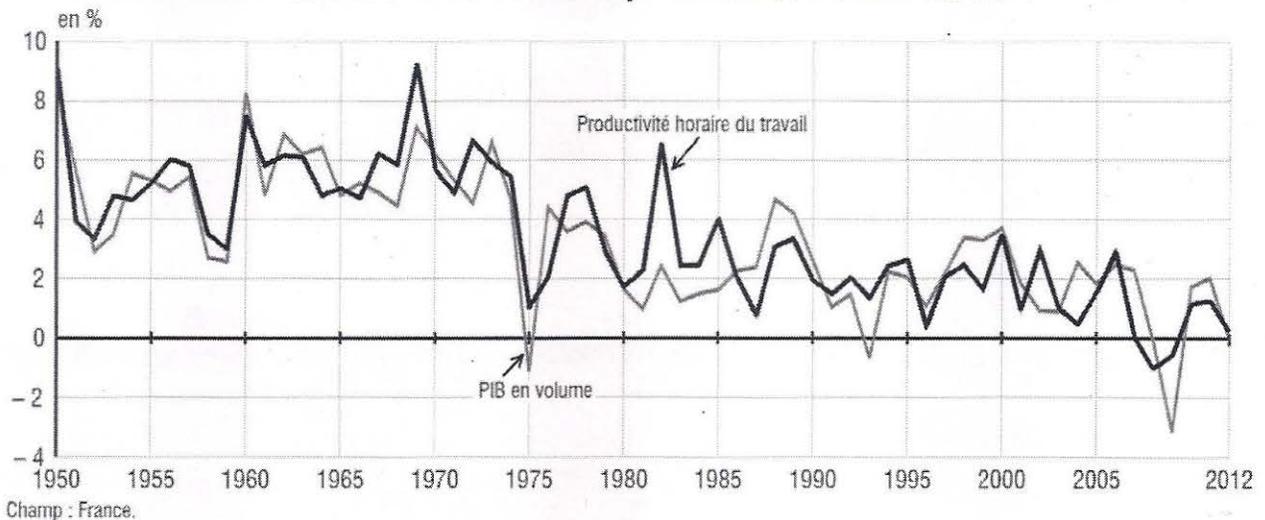
Pays	Contribution à la croissance (en points de pourcentage)			Taux de croissance (en pourcentage)
	Travail	Capital	PGF*	PIB
Allemagne	0,5	0,3	1,2	2,0
Corée du Sud	0,3	1,2	1,3	2,8
États-Unis	0,9	0,5	0,0	1,4
Finlande	0,3	0,1	1,8	2,2
France	0,1	0,5	0,5	1,1
Nouvelle Zélande	2,5	0,9	0,1	3,5
Royaume-Uni	1,9	0,4	-0,3	2,0

Source : OCDE, 2018.

* Productivité Globale des Facteurs.

DOCUMENT 3

Taux de croissance du PIB et de la productivité horaire du travail



Source : « Avant et après les chocs pétroliers : l'économie française de 1949 à 2012 », Ronan MAHIEU, *in Trente ans de vie économique et sociale*, INSEE, 2014.